

carnets citoyens

## En Normandie, la musique en partage

Laurent Grzybowski

Créé le 27/01/2015 / modifié le 27/01/2015 à 18h32



Collecter des instruments de musique anciens ou contemporains, les mettre à la disposition du grand public et organiser des projets musicaux régionaux, tels sont les objectifs de l'Espace musical. Une manière aussi de promouvoir la lutherie normande et de redécouvrir un patrimoine oublié.

Connaissez-vous le cécilium ? Inventé et breveté en Normandie au XIXe siècle, cet instrument de musique, unique en son genre, tient à la fois de l'instrument à vent et de l'instrument à corde. Il a la forme d'un violoncelle et se compose d'un clavier et d'un soufflet. 300 exemplaires ont été recensés dans le monde. Fabriqué à partir d'essences locales (merisier, frênes et noyer), cet instrument oublié est devenu le symbole de l'Espace musical, une association basée à Bois-Guillaume, dans la périphérie de Rouen. « *Le cécilium fait partie du patrimoine musical normand* », explique fièrement le fondateur de l'association, Pascal Joulain, qui se définit comme un « *agitateur culturel* ». « *Ce patrimoine, nous voulons le faire découvrir au grand public, tout en permettant à chacun de renouer un lien avec les pratiques musicales anciennes ou*

*contemporaines.* » Un projet à la fois solidaire et patrimonial.

*« Nous nous inscrivons dans le courant de la musique pour tous, du début du XIXe siècle, grâce auquel se sont développés un peu partout en France fanfares et harmonies »,* poursuit Pascal Joulain. *« Nous aimons les instruments qui peuvent être joués par tous et facilement. Source de rencontres et de partage avec les autres, la musique peut aussi contribuer à une cohésion sociale dont il est beaucoup question en ce moment. »* Créé en 2003, l'Espace musical - qui s'appuie sur un réseau d'une quarantaine de bénévoles - organise aussi des expositions, des animations et des conférences pour faire découvrir la lutherie normande. Une tradition qui remonte au XVIe siècle.

La collection que l'association s'est constituée au fil des années se compose d'environ 260 instruments à cordes, vent et percussion, datant de 1768 à nos jours. Certaines de ces perles rares sont exposées en permanence au château de Martainville ou de manière itinérante à destination des écoles et des communes rurales. Un tiers des instruments fait l'objet de prêts auprès des jeunes et des familles. *« Les musées n'ont habituellement pas vocation à prêter les objets de leurs collections. Pour nous c'est l'inverse ».* Dans une démarche de patrimoine durable et de solidarité musicale, l'Espace Musical prête les siens à des conditions particulièrement avantageuses. Depuis 2003, plus de 445 conventions de prêt ont été signées pour des concerts, des concours et des enregistrements de disques. Ces prêts, qui ne peuvent dépasser un an, sont renouvelables.

L'association organise aussi des visites du Rouen musical ou des randonnées chantées, appelées *« ramassages musicaux »*, où les familles peuvent venir marcher tout en découvrant, à chaque étape, le génie de chaque instrument. Les enfants sont invités à des soirées conte sur l'histoire des instruments normands. Près d'un millier de personnes participent chaque année aux différentes animations. Pour financer ces activités, l'Espace musical, qui ne bénéficie d'aucune aide publique, peut compter sur les dons du public, la location de ses expositions, le mécénat de proximité par des entreprises de la région. Elle bénéficie aussi du soutien de quelques formations de musiciens amateurs qui reversent le fruit de leurs collectes.

*« Au-delà du travail que nous effectuons pour aider à l'émergence d'artistes régionaux, nous voulons vraiment rejoindre le grand public »,* commente Pascal Joulain. *La musique, c'est comme la gastronomie, elle ne doit pas être réservée à des spécialistes et tout le monde doit pouvoir y goûter. Avec tous nos instruments, nous créons de nouvelles émotions et, surtout, l'envie d'être ensemble. Dans une société marquée par le doute, nous oublions trop souvent que la richesse du tissu associatif permet de sortir de nos chapelles. C'est l'antidote à toutes les violences. »*